



COMMUNE
DE

SAINTE ANASTASIE

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 22 FEVRIER 2024**

2024/02

L'an deux mille vingt-quatre, 22 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 15 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane - MM FABRE Alain – MM HIBSCHELE Jean-Marc - MM NEVEU James - AUBIN Dimitri – COULON Daniel - BECHARD Alain – Mmes BAECKER Sybille - SCHMITT Marie Gil – POULLET Danielle - GIBOULET ARNAUD Sophie – DE CORO Jessica - PANAFIEU Blandine – MM REBUFFAT

ABSENTS EXCUSES : Mme HURLIN Régine – - Mmes - MENALDO KEBDANI Nadia — ALTIER Jonathan

PROCURATIONS : Mme HURLIN à Mme FOURES
MENALDO KEBDANI à M.REBUFFAT

Soit 18 votants

OBJET : Demande de de fond de concours à la CA Nîmes Métropole pour les travaux d'économie d'énergie – phase 3

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération 20240/40 du 28 juin 2023 portant approbation du plan de financement et demande de fonds de concours pour les phases 1 et 2 des travaux de rénovation du parc d'éclairage public

CONSIDERANT la politique de la commune en matière de rénovation et l'engagement de la phase 3 de son programme,

CONSIDERANT que la doctrine de la CA Nîmes Métropole prévoit une aide financière au titre des fonds de concours de la thématique rénovation énergétique,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

ARTICLE 1 : d'approuver le plan de financement joint en annexe, et de solliciter les fonds de concours de la CA Nîmes Métropole pour les travaux engagés dans le cadre de la phase 3 de réhabilitation du parc d'éclairage public.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Gilles TIXADOR



Porte des Gorges du Gardon - Site classé

